

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 8
Nbre de suffrages exprimés : 8

03 FEV. 2015
Bureau du Courrier

Votes : Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 2

L'an deux mille quinze, le vingt six janvier

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle de l'annexe du Conseil Général de la Charente Maritime à Saint Georges de Didonne

Date de convocation : 14 janvier 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – JOLY - JUNIN – MM BITEAU - BUSSEREAU – FERCHAUD – GIRAUD – HILLAIRET.

Délibération N°2015-01- 014: Bordeaux Fête le Fleuve 2015 – Autorisation de signature de la convention avec BGE et des bons de commande et des marchés

Vu le CGCT ;

Vu la délibération du SMIDDEST autorisant le syndicat à prendre la maîtrise d'ouvrage de cette opération et fixant un budget maximum de 55 000 € ;

Il est décidé, par 6 voix Pour et 2 Abstentions (Madame JOLY et Monsieur BITEAU) :

Article 1. d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Bordeaux Grands Evènements pour la réservation d'un emplacement dédié sur la manifestation à tarif préférentiel ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des bons de commande et marchés nécessaires à la mise en œuvre de cette opération pour un montant global cumulé maximum de 55 000 € TTC à prélever aux articles 617 et 6238 du budget syndical, un bilan financier détaillé étant présenté à l'issue de l'opération.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Saint Georges de Didonne, le 26 janvier 2015

Le Président

Philippe PLISSON

Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST